

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

### **ARTICLE 1 – Champ d'application et opposabilité**

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent impérativement et exclusivement à toutes les prestations fournies par PI-LOT CONSEIL Sàrl (ci-après « PI-LOT ») au CLIENT. Elles prévalent sur toutes autres conditions générales, notamment celles du CLIENT, sauf accord écrit de PI-LOT. En cas de contradiction entre un bon de commande, une commande spécifique ou tout document du CLIENT et les présentes CGV, ces dernières prévalent. L'acceptation des CGV est réputée acquise par signature, confirmation écrite (email inclus), acompte ou passation de commande. Les CGV accessibles via le lien intégré dans nos signatures d'email sont considérées comme les dernières CGV communiquées et prévalent en toute circonstance sur des conditions générales du CLIENT, y compris celles signées postérieurement, sauf accord écrit contraire de PI-LOT.

### **ARTICLE 2 – Acceptation des commandes**

Toute commande validée par PI-LOT, quel qu'en soit le support (oral, écrit, email, téléphone), constitue un engagement ferme. Le CLIENT reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les CGV en vigueur. Le CLIENT est seul responsable des informations transmises et supporte les conséquences d'erreurs ou omissions.

### **ARTICLE 3 – Commandes, modification et annulation**

Toute commande validée est ferme. Aucune modification ou annulation n'est acceptée sans accord écrit de PI-LOT. Le CLIENT ne peut imposer de suspension. PI-LOT peut adapter unilatéralement ses CGV à tout moment. Le CLIENT reconnaît qu'il lui appartient de consulter régulièrement la version en vigueur des CGV sur <https://pi-lot.com/impressum-conditions-generales.pdf>. L'usage continu des services vaut acceptation des CGV mises à jour.

### **ARTICLE 4 – Prix et conditions de paiement**

Les prix s'entendent en francs suisses (CHF), hors TVA. La TVA en vigueur est ajoutée à la facturation. PI-LOT peut ajuster ses prix avant confirmation. La dernière offre écrite validée par PI-LOT fait foi. Sauf dispositions contraires et écrites, les conditions de paiement sont :

- 50 % à la commande.
- 50 % à la livraison de la prestation.
- En cas de litige ou précédent défaut : 100% avant exécution.

Paiement exclusif en CHF par virement ou BVR. PI-LOT se réserve le droit de suspendre une prestation en cas de retard de paiement. Tout retard entraîne des intérêts de 5 % par an et des frais administratifs fixes de CHF 300.—.

### **ARTICLE 5 – Réalisation, délais et force majeure**

PI-LOT exécute ses prestations selon les règles de l'art et les termes convenus. Les délais sont indicatifs et non contractuels. Aucun retard ne donne droit à indemnité, annulation ou compensation. En cas de force majeure ou circonstance imprévisible échappant à son contrôle (pandémie, cyberattaque, rupture d'approvisionnement, grève, décision administrative, sinistre, etc.), PI-LOT est libéré de ses obligations sans indemnité. Les acomptes et montants versés restent acquis, sauf accord écrit contraire.

### **ARTICLE 6 – Droits d'auteur et propriété intellectuelle**

Tous les contenus, livrables, supports et outils produits ou remis par PI-LOT sont et restent sa propriété exclusive, y compris ceux créés spécifiquement pour le CLIENT. Toute reproduction, diffusion ou utilisation, même partielle, sans autorisation écrite, est strictement interdite. Toute violation entraîne une indemnité forfaitaire immédiate de CHF 10'000.– par infraction, sans préjudice de dommages-intérêts supplémentaires et du droit de PI-LOT de rompre la relation contractuelle avec effet immédiat.

### **ARTICLE 7 – Confidentialité**

Le CLIENT s'engage à garder strictement confidentiels tous éléments, données, documents et accès obtenus dans le cadre du contrat, y compris aux outils numériques. Cette obligation perdure pendant la relation contractuelle et cinq ans après. Toute violation engage la responsabilité du CLIENT et entraîne une indemnité minimale immédiate de CHF 5'000.– par manquement, sans préjudice de dommages-intérêts supplémentaires et du droit de PI-LOT de mettre un terme immédiat à toute relation commerciale.

### **ARTICLE 8 – Responsabilité**

PI-LOT décline toute responsabilité pour les dommages indirects, consécutifs ou immatériels (perte d'exploitation, données, réputation, etc.). Sa responsabilité est limitée au montant payé pour la prestation concernée, sauf en cas de faute grave ou intentionnelle prouvée.

### **ARTICLE 9 – Données personnelles**

PI-LOT traite les données du CLIENT dans le strict respect de la Loi fédérale sur la protection des données (nLPD) et, le cas échéant, du RGPD. Le CLIENT accepte que ses données soient collectées, utilisées, traitées et conservées pour les besoins du contrat, y compris par des tiers mandatés et dans des juridictions hors de Suisse. La politique de confidentialité complète de PI-LOT est accessible à l'adresse suivante : <https://pi-lot.com/politique-de-confidentialite.pdf>.

### **ARTICLE 10 – Résiliation**

Toute résiliation par le CLIENT doit être notifiée par recommandé avec préavis de 4 semaines avant la fin d'un mois civil. En cas de résiliation anticipée injustifiée ou faute contractuelle du CLIENT, tous les montants dus (acompte, heures engagées, livrables préparés) restent intégralement exigibles. PI-LOT peut résilier immédiatement en cas de violation grave des CGV.

### **ARTICLE 11 – Juridiction et droit applicable**

Les présentes CGV sont régies exclusivement par le droit suisse. Tout litige relève de la compétence exclusive des tribunaux du siège de PI-LOT, à Genève. La Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises est exclue.